


CHAMPEAUX

MONTREUIL SOUS PEROUSE

SAINT JEAN SUR VILAINE

SAINT AUBIN DES LANDES

ETRELLES



Emplacements réservés

NUM	LIB	SURF	BENE
1	Aménagement paysager et récréatif	2 000 m ²	Commune
2	Aménagement de voirie	1 200 m ²	Commune
3	Extension du cimetière	1 300 m ²	Commune
4	Création de voirie	847 m ²	Commune
5	Création de voirie	290 m ²	Commune
6	Création de voirie	1 600 m ²	Commune
7	Aménagement d'une liaison douce	7 500 m ²	Commune
8	Secteur à urbaniser à l'ouest aménagement de voirie	6 210 m ²	Département

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

POCE-LES-BOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Carte d'ensemble

PARTIE OUEST

Elaboration du PLU

Décembre 2012

Dossier d'approbation

1/5000

PLANIS
 Immeuble Le Trilum
 5, sq. du Chêne Germain
 35510 CESSON-SEVIGNE
 02 99 28 46 50
 ile.et.vilaine@planis.fr

Zonage

- UC- zone comprenant le bâti traditionnel ancien de l'agglomération
- UE- zone constituant l'extension de l'agglomération
- UA- zone d'activités industrielles, artisanales, commerciales et de services
- UL- zone accueillant des équipements de sport ou de plein air
- 1AUEs- zone à urbaniser à court ou moyen terme
- 2AUE- zone à urbaniser à long terme
- 1AUA- zone d'extension de l'activité économique à court ou moyen terme
- Na- zone d'habitat en hameau
- Nh- zone d'habitat en hameau constructible
- Np- zone naturelle
- Npc- zone naturelle à vocation de commerce artisanal
- A- zone naturelle à vocation agricole

Prescriptions

- ▲ Patrimoine bâti à préserver (Art. L. 123-1-5, 7° CU)
- Haie à préserver ou à créer (Art. L. 123-1-5, 7° CU)
- Chemin à conserver ou à créer (Art. L. 123-1-5, 6° CU)
- - - Marge de recul
- Zone inondable de la Valière (crues centennales)
- Zone inondable (PPRI de la Vilaine Amont)
- Zone soumise au risque de submersion lié à une rupture de barrage
- Espace boisé classé (Art. L. 130-1 CU)
- Emplacement réservé
- Secteur du patrimoine à préserver (Art. L. 123-1-5, 7° CU)

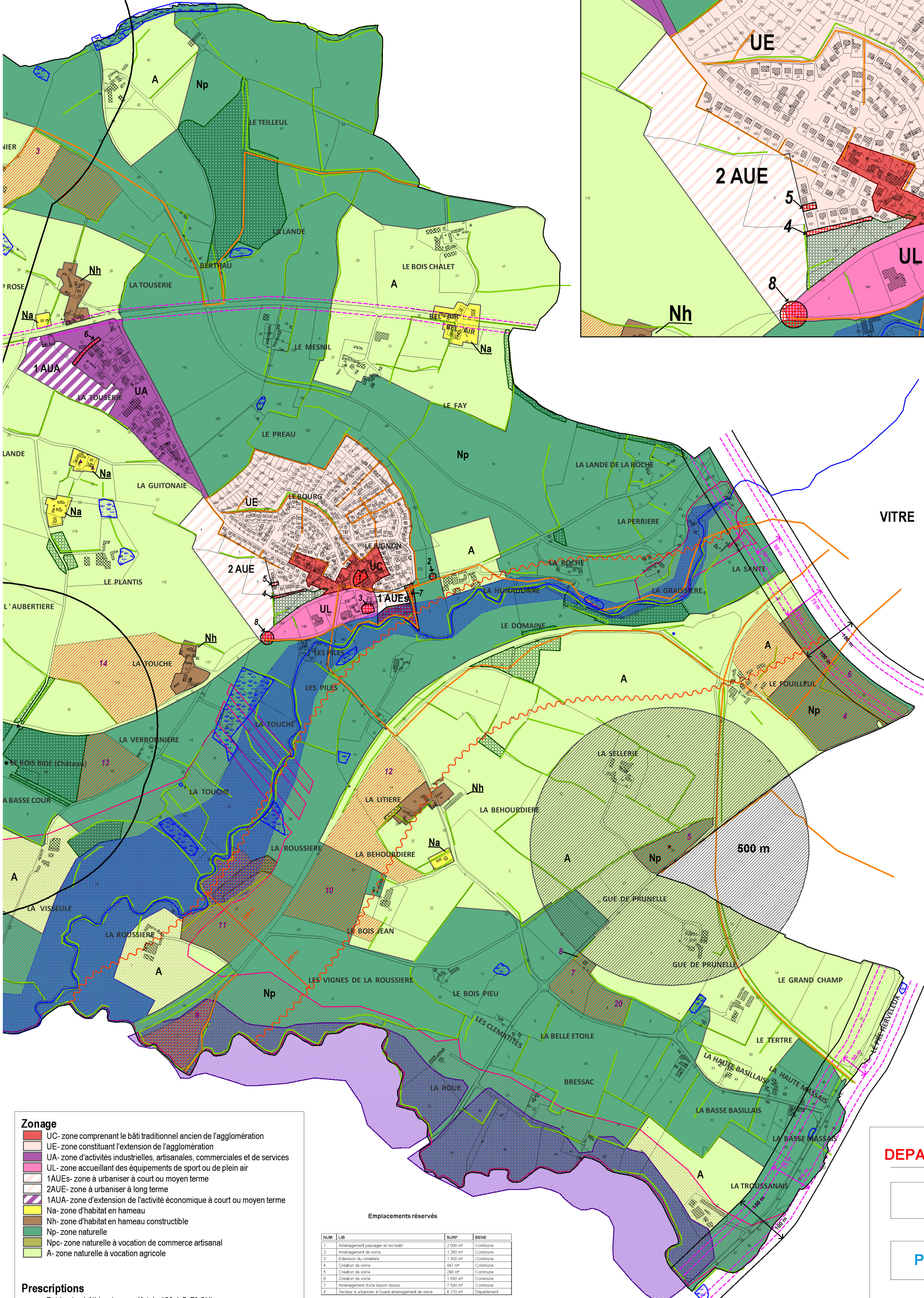
Informations

- ★ Monument historique
- Voie bruyante
- Voie ferrée bruyante
- Zone humide
- Périmètre de protection immédiat d'un point de captage d'eau
- Monument historique classé- périmètre de protection
- Monument historique inscrit- périmètre de protection
- Périmètre archéologique

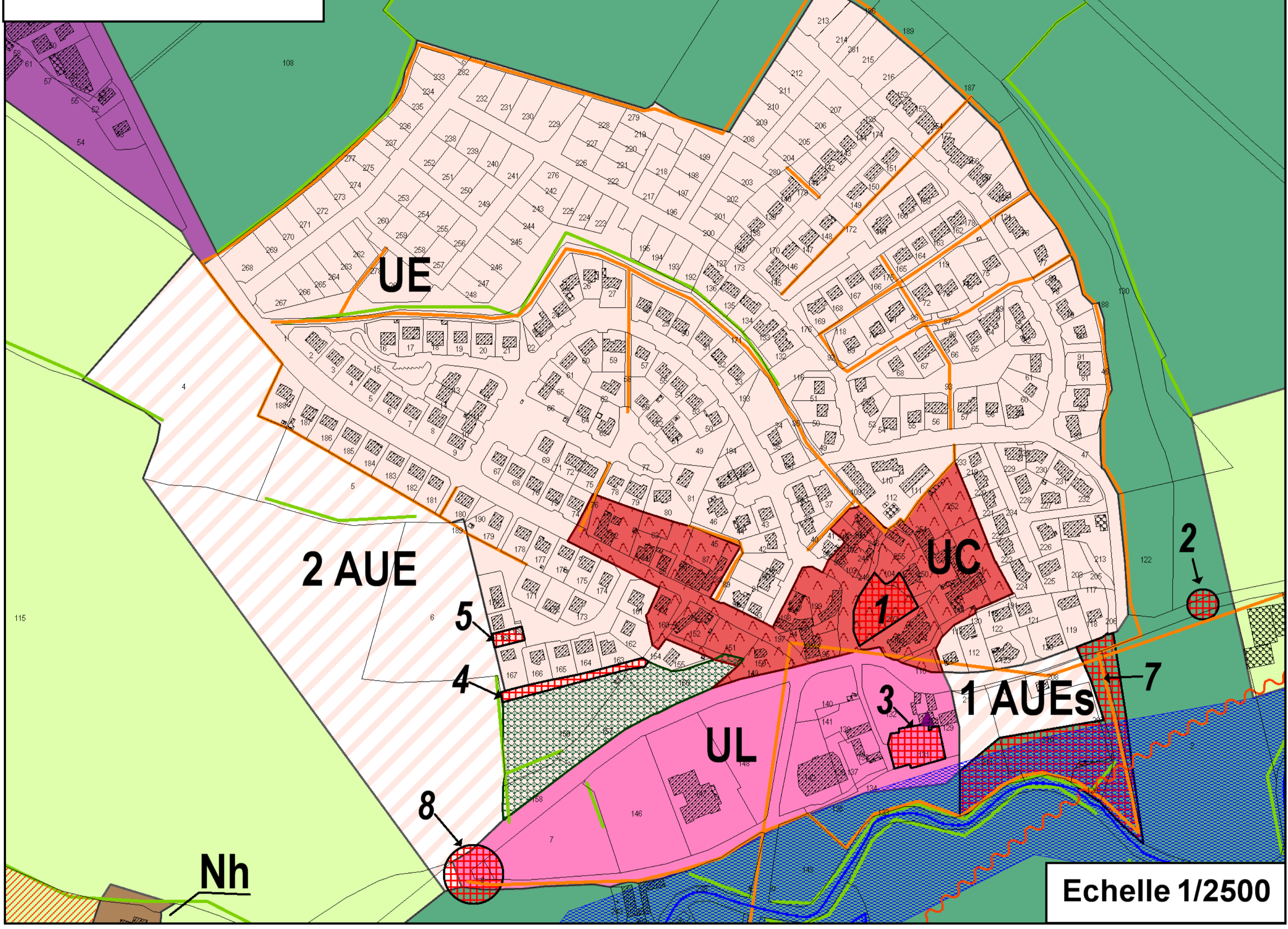
Périmètres archéologiques

REFERENCE	NOM
1	Périmètre archéologique (parcelle 250024)
2	Périmètre archéologique (parcelle 250025)
3	Périmètre archéologique (parcelle 250026)
4	Périmètre archéologique (parcelle 250027)
5	Périmètre archéologique (parcelle 250028)
6	Périmètre archéologique (parcelle 250029)
7	Périmètre archéologique (parcelle 250030)
8	Périmètre archéologique (parcelle 250031)
9	Périmètre archéologique (parcelle 250032)
10	Périmètre archéologique (parcelle 250033)
11	Périmètre archéologique (parcelle 250034)
12	Périmètre archéologique (parcelle 250035)
13	Périmètre archéologique (parcelle 250036)
14	Périmètre archéologique (parcelle 250037)
15	Périmètre archéologique (parcelle 250038)
16	Périmètre archéologique (parcelle 250039)
17	Périmètre archéologique (parcelle 250040)
18	Périmètre archéologique (parcelle 250041)
19	Périmètre archéologique (parcelle 250042)
20	Périmètre archéologique (parcelle 250043)

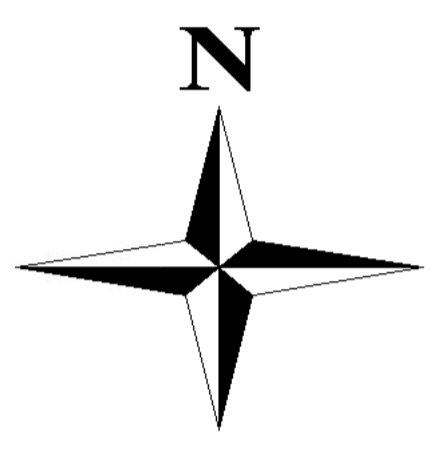
SOUS PEROUSE



CENTRE-BOURG



Echelle 1/2500



VITRE

Zonage

- UC- zone comprenant le bâti traditionnel ancien de l'agglomération
- UE- zone constituant l'extension de l'agglomération
- UA- zone d'activités industrielles, artisanales, commerciales et de services
- UL- zone accueillant des équipements de sport ou de plein air
- 1AUEs- zone à urbaniser à court ou moyen terme
- 2AUE- zone à urbaniser à long terme
- 1AUA- zone d'extension de l'activité économique à court ou moyen terme
- Na- zone d'habitat en hameau
- Nh- zone d'habitat en hameau constructible
- Np- zone naturelle
- Npc- zone naturelle à vocation de commerce artisanal
- A- zone naturelle à vocation agricole

Prescriptions

- ▲ Patrimoine bâti à préserver (Art. L. 123-1-5, 7° CU)
- ▲ Haie à préserver ou à créer (Art. L. 123-1-5, 7° CU)
- Chemin à conserver ou à créer (Art. L. 123-1-5, 6° CU)
- - - Marge de recul
- Zone inondable de la Vahère (crues centennales)
- Zone inondable (PPRI de la Vilaine Amont)
- Zone soumise au risque de submersion lié à une rupture de barrage
- Espace boisé classé (Art. L. 130-1 CU)
- Emplacement réservé
- Secteur du patrimoine à préserver (Art. L. 123-1-5, 7° CU)

Informations

- ★ Monument historique
- Voie bruyante
- Voie ferrée bruyante
- Zone humide
- Périmètre de protection immédiat d'un point de captage d'eau
- Monument historique classé- périmètre de protection
- Monument historique inscrit- périmètre de protection
- Périmètre archéologique

Emplacements réservés

NUM	LIB	SURF	BENEF
1	Aménagement paysager et récréatif	2 500 m ²	Commune
2	Aménagement de voirie	1 200 m ²	Commune
3	Extension du cimetière	1 300 m ²	Commune
4	Création de voirie	847 m ²	Commune
5	Création de voirie	290 m ²	Commune
6	Création de voirie	1 400 m ²	Commune
7	Aménagement d'une liaison douce	7 590 m ²	Commune
8	Secteur à urbaniser à l'ouest aménagement de voirie	6 210 m ²	Département

Périmètres archéologiques

REFERENCE	NOM
1	Périmètre archéologique (parcelle 290004)
2	Périmètre archéologique (parcelle 290025)
3	Périmètre archéologique (parcelle 250012)
4	Périmètre archéologique (parcelle 290036)
5	Périmètre archéologique (parcelle 290026)
6	Périmètre archéologique (parcelle 290029)
7	Périmètre archéologique (parcelle 290002)
8	Périmètre archéologique (parcelle 290009)
9	Périmètre archéologique (parcelle 290002)
10	Périmètre archéologique (parcelle 290006)
11	Périmètre archéologique (parcelle 290027)
12	Périmètre archéologique (parcelle 290014)
13	Périmètre archéologique (parcelle 290016)
14	Périmètre archéologique (parcelle 290118)
15	Périmètre archéologique (parcelle 270021)
16	Périmètre archéologique (parcelle 270022)
17	Périmètre archéologique (parcelle 270022)
18	Périmètre archéologique (parcelle 270034)
19	Périmètre archéologique (parcelle 270015)
20	Périmètre archéologique (parcelle 290004)

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

POCE-LES-BOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Carte d'ensemble

PARTIE EST

Elaboration du PLU

Decembre 2012

Dossier d'approbation

1/5000

PLANIS
 Immeuble Le Thulium
 5, sq. du Chêne Germain
 35510 CESSON-SEVIGNE
 02 99 28 48 50
 ile.et.vilaine@planis.fr